



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**

Haute-Saône

CMA 70



# L'utilisation du chanvre par les artisans de Franche Comté

## Etat des lieux et Perspectives

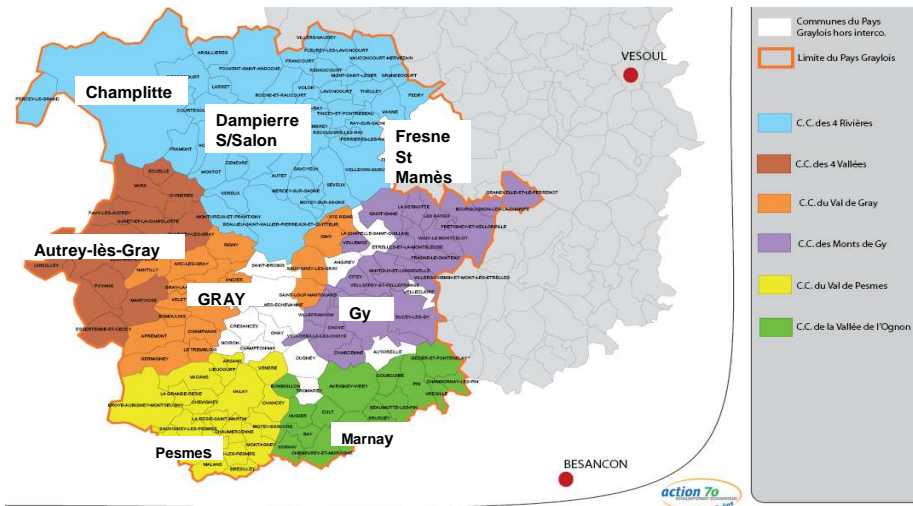
Enquête réalisée par la CMA 70  
de mars à juin 2008



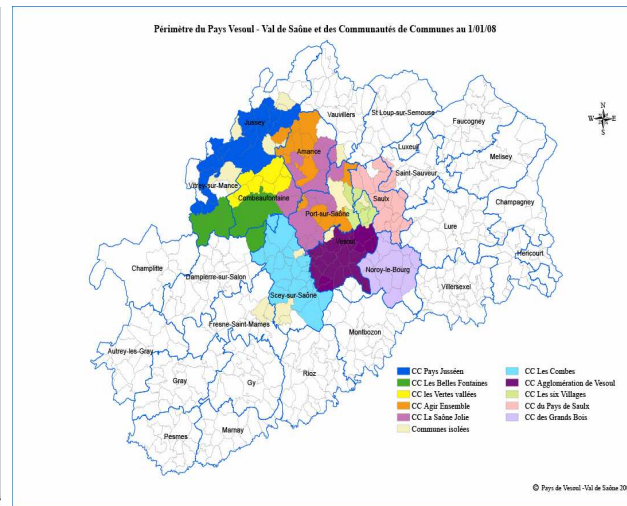
# Le Pôle d'Excellence Rurale "Chanvre, Colza, Tournesol"

- Fin 2005, l'État lance l'appel à projet Pôle d'Excellence Rurale. Pour répondre à ce dernier le **Pays Graylois** et le **Pays de Vesoul - Val de Saône** se regroupent afin de formuler ensemble une réponse adaptée à leur territoire.

## Pays Graylois



## Pays de Vesoul Val de Saône



Cartes fournies par les pays : PG, PVVS

- Un constat de départ : 50% de la production européenne de chanvre est faite en France, 20% de cette production est transformée dans le Pays Graylois et 63% de la production haut-saônoise est produite sur ces deux Pays.
- Fort de ces éléments, les deux Pays ont décidé de manière individuelle au départ, puis rapidement de façon conjointe, qu'il convenait de structurer et de développer la filière chanvre pour qu'elle devienne une excellence territoriale.



# Les actions du PER Filière Chanvre



Plan de chanvre



Chènevotte



Machine à projeter

Le volet chanvre du PER permet d'accompagner et de structurer le développement d'une véritable filière.

En amont de la filière, la **culture du chanvre** s'organise et se développe. Labellisé depuis juin 2006 le PER a d'ores et déjà contribué à :

- La réalisation de **tests de semis**
- La **mise au point et au financement de faucheuses adaptées**
- Une **plateforme de stockage** est achevée, d'autres sont en cours
- La **mise en place de formations** à l'utilisation du chanvre pour les professionnels

Par ailleurs des **bâtiments publics témoins** sont en cours de rénovation ou de construction comme le Cinéma de Dampierre sur Salon et une Ecole de Gray

## PROJETS :

Maison de la ruralité de Noroy-le-Bourg et Maison verte de Port-sur-Saône (2008 / 2009)

Réalisation d'une étude de marché auprès des particuliers et des prescripteurs (architectes, promoteurs, ...)

### A NOTER

2<sup>o</sup> rencontre du chanvre  
Dampierre Sur Salon - Nov. 2008  
Conférences, témoignages, débats



# L'enquête, objectifs et méthodologie

- **Objectifs :**

Etablir un **état des lieux de la pratique** du chanvre par les artisans (fréquence, type d'utilisation, ...)

Connaître les **perspectives** d'utilisation de ce matériau du point de vue des artisans

**Identifier les freins au développement** du chanvre et établir des **préconisations** pour lever ces freins

Le questionnaire a été conçu pour donner aux artisans un **premier niveau d'information** sur les applications du chanvre et son développement.

- **Cible :**

Les artisans du bâtiment\* des 4 départements de Franche Comté ont été destinataires du questionnaire d'enquête.

\*Constructeurs de maisons individuelles, maçons, charpentiers, menuisiers, plâtriers, peintres soit un total de 4 592 entreprises artisanales les chauffagistes, électriciens, ou Plombiers n'ont pas été démarchés car ils ne sont pas, à priori, concernés par le chanvre)

- **Méthodologie :**

- **Documentation** sur le chanvre, échanges avec les partenaires du PER Chanvre
- **Elaboration d'un questionnaire.** La partie verte est destinée aux artisans ayant déjà utilisé le chanvre, la partie bleue à ceux n'ayant jamais travaillé ce matériau. La partie jaune est commune.
- **Traitement statistique des réponses**
- **Rencontres et Témoignages d'artisans**
- **Rédaction de préconisations**



Enquête sur l'utilisation du chanvre par les entreprises  
artisanales du bâtiment de Franche comté



A l'initiative des Pays Graylois et Vesoul-Val de Saône, le Pôle d'Excellence Rurale "Chanvre, Colza et Tournesol : de la culture à la valorisation" permet d'accompagner et de structurer le développement d'une véritable filière Chanvre.

En amont de la filière, la culture du chanvre s'organise et se développe. A la demande des deux Pays, une étude de marché sera réalisée afin d'évaluer le potentiel réel de développement de ces matériaux. Dans ce contexte, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Saône a décidé, avec l'accord des autres CMA de Franche Comté de contribuer à la mobilisation des entreprises artisanales.

C'est pourquoi nous vous adressons ce questionnaire. Nous vous remercions pour les quelques minutes passées à y répondre.

ETIQUETTE LISTING

Votre activité principale :  
Personne à contacter :  
Tél :  
Mail :

Contact CMA 70 :  
Thierry BOURGEAT Antenne de Vesoul 03.84.75.31.24 [cm70.t.bourgeat@wanadoo.fr](mailto:cm70.t.bourgeat@wanadoo.fr)  
Eric Choquet Siège de Lure 03.84.30.59.05 [cm70.echoquet@wanadoo.fr](mailto:cm70.echoquet@wanadoo.fr)

P 1

**Transformation :**

La transformation du chanvre donne lieu à 2 sous-produits :

- Les fibres qui serviront à la fabrication de laine de chanvre
- La chènevotte, partie centrale et moelleuse de la tige de chanvre, utilisée pour la fabrication de briques ou la composition de béton ou mortiers en association avec de la chaux et de l'eau.

C'est pour la valorisation de ce deuxième sous-produit qu'a été élaboré le Pôle d'Excellence Rurale des Pays Graylois et Vesoul-Val de Saône.

**Applications possibles de la chènevotte dans votre métier :**

- Elévation de murs (briques sèches, bétons de chanvre et mortiers, ...)
- Travaux d'isolation (cloisons, isolation intérieure et extérieure, murs et plafonds, remise à niveau de parquets flottants, ...)
- Travaux de décoration : les enduits de chanvre offrent aux peintres la possibilité d'une large palette de produits de décoration.

**Sites utiles :**

<http://www.construction-chanvre.asso.fr>  
<http://www.technichanvre.com>

<http://www.chenevotte.com>  
<http://www.chanvre.oxatis.com>



P 4

Avez-vous déjà utilisé des matériaux à base de chanvre ? (pour un chantier de construction ou de rénovation)

OUI  (Compléter le Bloc Vert et bloc jaune)

NON  (Compléter le Bloc bleu et bloc jaune)

*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

- Pour répondre à la demande d'un client ?
- Pour répondre à la demande d'un architecte ou d'un promoteur ?
- Sur votre proposition ?
- Pour quel(s) type(s) d'utilisation(s) ?
- Béton et mortier :  Murs  Isolation sols  Isolation toiture  Enduits
- Isolations voie sèche :  Granulat chanvre en vrac  Laine de chanvre
- Briques  Autres, précisez :
- Etes-vous sollicité ? :  
 Souvent  De temps en temps  Rarement
- Avez-vous réussi à vous approvisionner facilement ?  
OUI  NON
- Auprès de quel fournisseur ? :
- Vos clients ont-ils été satisfaits du produit ?  
OUI  NON
- Si non, pourquoi ? :
- Ressentez-vous une demande croissante pour ce matériau ?  
OUI  NON
- A l'avenir, pensez-vous utiliser davantage le chanvre ?  
OUI  NON
- Si oui, pourquoi ? :
- Si non, pourquoi ? :



P 2

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 réponses maximum)*

- 1) Vous n'avez jamais entendu parler du chanvre et de son intérêt dans la construction ou la rénovation de bâtiments.
- 2) Vous souhaitez d'abord être informé sur les différentes applications du chanvre en bâtiment
- 3) Vous connaissez l'utilisation qu'on peut faire du chanvre mais vous estimez que ce produit ne présente pas d'intérêt pour votre activité.
- 4) Vous n'avez jamais été sollicité par un client sur l'utilisation du chanvre
- 5) Vous avez déjà été sollicité par un client sur l'utilisation du chanvre mais vous n'avez pas donné suite. Pouvez vous nous préciser pourquoi ? :
- 6) Autres, précisez :



Souhaitez-vous disposer de davantage d'informations sur ce produit ?

OUI  NON

Avez-vous déjà bénéficié d'une formation sur l'utilisation du chanvre dans la construction ?

OUI  NON

Qui en était l'organisateur ? :

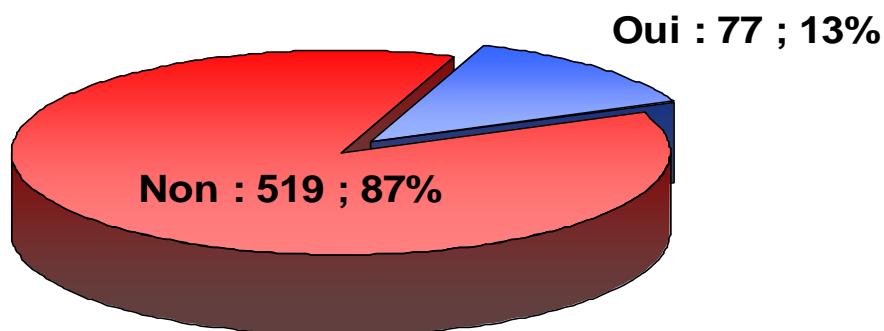
Souhaiteriez-vous suivre une telle formation ?

OUI  NON

P 3

## Avez-vous déjà utilisé des matériaux à base de chanvre ?

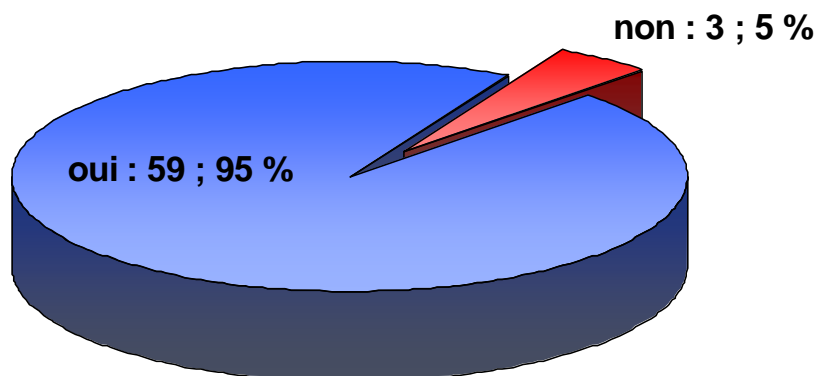
oui non



77 entreprises franc-comtoises, dont x entreprises haut-saônoises ont déjà utilisé le chanvre sur un chantier de construction ou de rénovation. 69% de ces entreprises pensent travailler d'avantage le chanvre à l'avenir

## Vos clients ont-ils été satisfaits du produit ?

Oui Non

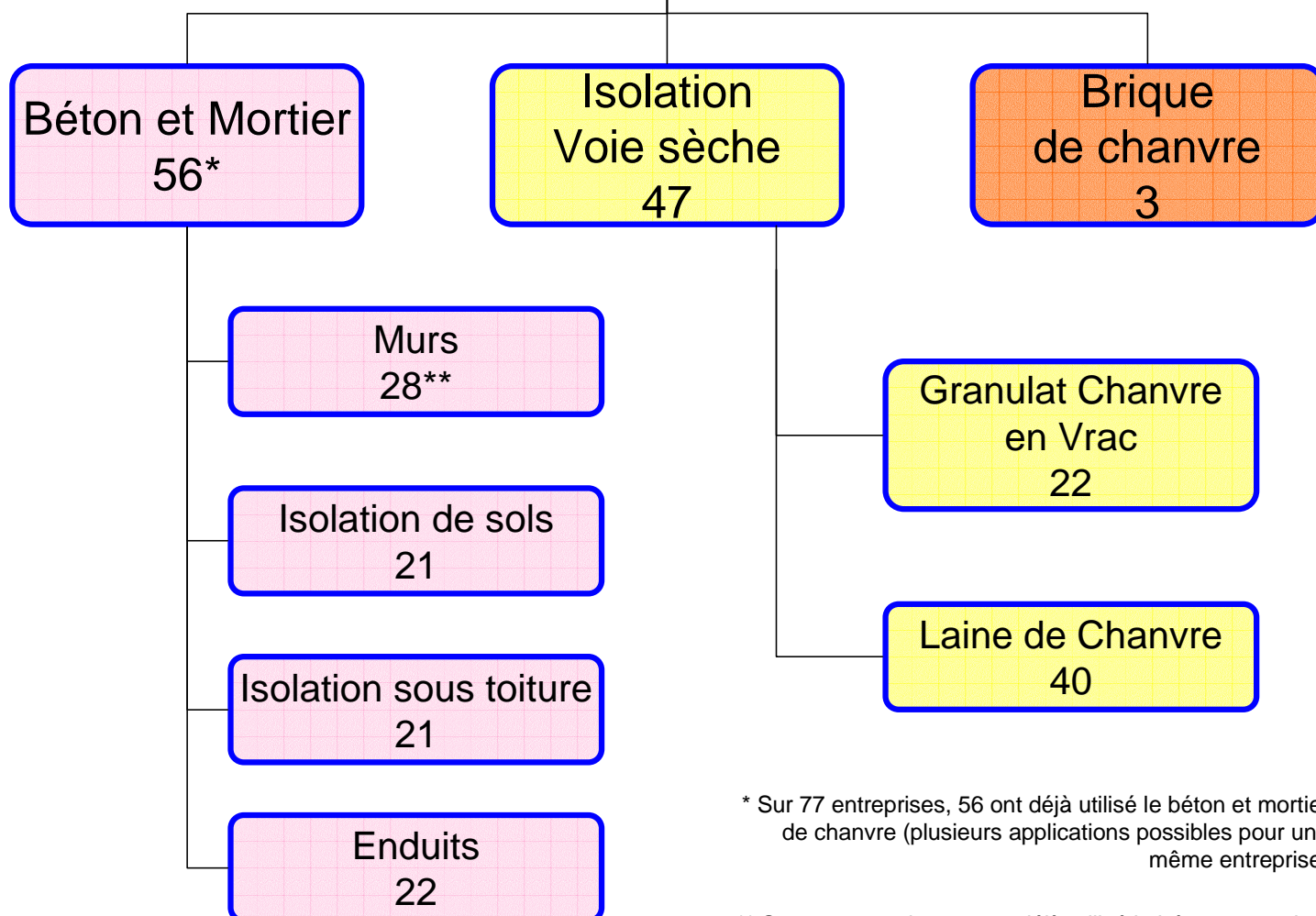


Les professionnels enregistrent un très bon taux de satisfaction du côté de leurs clients.



# Les Applications les plus répandues dans la construction

77 entreprises Franc-comtoises ont déjà travaillé le chanvre



\* Sur 77 entreprises, 56 ont déjà utilisé le béton et mortier de chanvre (plusieurs applications possibles pour une même entreprise)

\*\* Sur 56 entreprises ayant déjà utilisé le béton et mortier de chanvre, 28 ont élevés des murs avec ce matériau



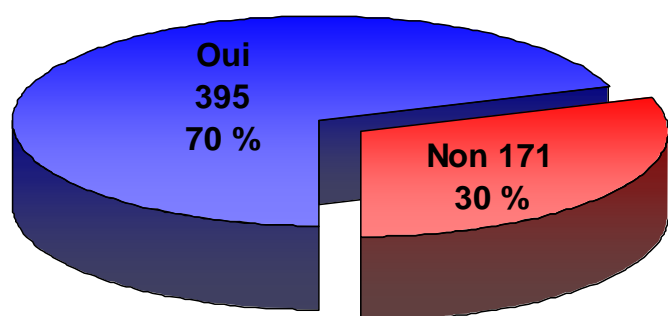
# La Formation

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Saône accorde une place importante à la formation des artisans "tout au long de la vie". Les graphiques suivants montrent la volonté des artisans de s'informer et de se former à l'utilisation du chanvre dans la construction rénovation.

Les formations proposées aux artisans de Haute-Saône sont disponibles sur le site <http://www.cma-70.fr/>

**Souhaitez-vous disposer davantage d'informations sur ce produit ?**

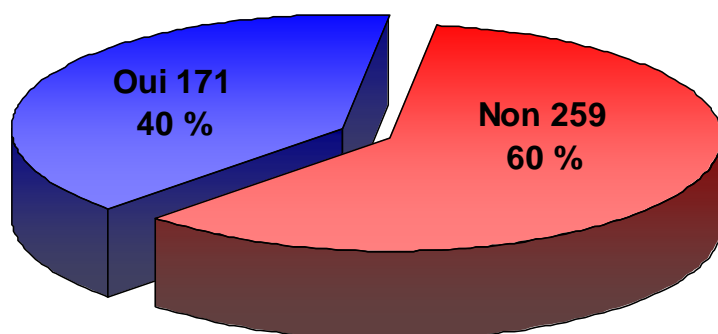
■ Oui ■ Non



395 Entreprises souhaiteraient plus d'informations. Ce chiffre montre un intérêt certain des artisans franc comtois sur le chanvre. Voilà qui est encourageant pour la suite.

**Souhaitez-vous suivre une formation sur l'utilisation du chanvre dans le bâtiment ?**

■ Oui ■ Non



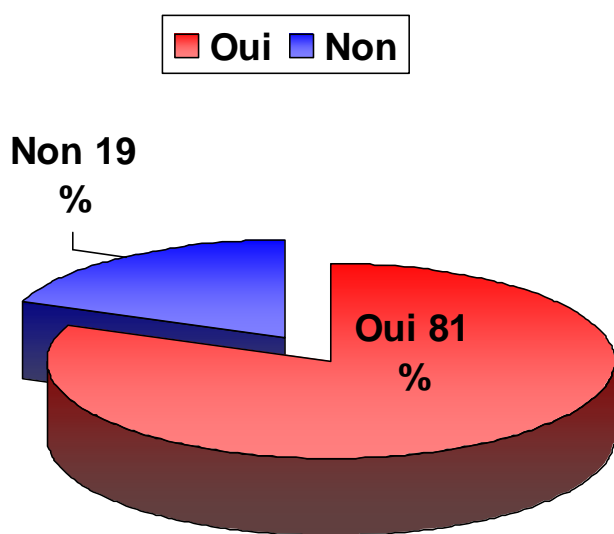
171 entreprises, se disent prêtes à suivre une formation sur le chanvre. Parmi elles 43 entreprises de Haute Saône.



# La Question des Approvisionnements

Pour notre enquête il nous semblait intéressant de savoir si les professionnels parvenaient à s'approvisionner facilement en matériaux chanvre. La réponse est globalement oui, ce qui confirme la tendance à la démocratisation du chanvre.

**Avez vous réussi à vous approvisionner facilement ?**



## Liste des fournisseurs cités

Doras (Cité 9 fois)  
Point P (7)  
Bigmat (6)  
Matériaux Naturels de Franche Comté (5)  
Eurochanvre (3)  
Gédimat (2)

### Ont été cités 1 fois :

Balthazar et Cotte, Creuze Matériaux (Besançon) La vieille Montagne (St Nabord) Sérac (Morteau) Brand Matériaux, Tout Faire Matériaux (Montbozon) Strasservil, Bâtiloisir, Isover, BMC, CDM Pirey, Techniques et habitat

## Commentaires :

Globalement le chanvre apparaît comme un matériau accessible bien qu'il faille parfois le commander. Par contre les artisans nous font part d'un manque de conseil chez les distributeurs. Parmi les artisans qui n'ont pas encore travaillé le chanvre, certains jugent que le chanvre n'est pas assez mis en avant chez leurs grossistes.



**Charles Bouillet, 31 ans a repris Horizon Verticale en Octobre 2004 et emploie un salarié à Dampierre sur Salon (70 230)**

**Comment utilisez-vous le chanvre ?**

Principalement en isolation, que ce soit en isolation murale ou en isolation sous toiture. Une épaisseur de 25 cm suffit.

**Quels sont pour vous les principaux avantages du chanvre ?**

Associé à la chaux, le béton de chanvre présente 3 avantages :

- Un fort contrôle hydrométrique permettant aux murs de bien respirer
- Un confort thermique, le chanvre peut baisser la température de 2 à 3 degrés, ce qui permet d'éviter de climatiser
- Une très bonne isolation acoustique

**Que répondez-vous à ceux qui trouvent le chanvre trop cher ?**

S'il est vrai que le prix du chanvre peut être supérieur de 5 à 10 % au prix d'un isolant traditionnel, ses propriétés peuvent permettre d'économiser en coût de chauffage. Et puis on peut penser que le chanvre va se démocratiser et que son prix va baisser.

**Vous avez bénéficié d'une formation organisée par le GRETA 70 et animée par l'association Construire en chanvre. Cela vous a-t-il apporté ?**

Oui, beaucoup, j'ai apprécié leur grande compétence. C'était une formation très complète où nous avons appris les techniques d'utilisation du chanvre, ses propriétés jusqu'aux arguments de vente.

**Quelle suite allez-vous donner à cette formation ?**

Je souhaite proposer le chanvre pour la rénovation de bâtiments anciens, il me reste à communiquer autour de ce produit. Je compte également m'associer à la réalisation de projets associatifs pour la construction de bâtiment témoins. Ces chantiers me permettront de transmettre les techniques apprises lors de ma formation.

---

**Patrick Poirson, 56 ans est à son compte depuis 1977. Il est considéré comme un pionnier du chanvre en Haute-Saône, il emploie aujourd'hui 4 salariés à Clans (70 000)**

**M. Poirson, depuis combien de temps travaillez-vous le chanvre ?**

Mon premier chantier date d'il y a 15 ans, c'était un particulier qui souhaitait construire une maison écologique et travaillait pour cela avec un architecte de Haute-Savoie, mais il ne trouvait pas en Haute-Saône de maçon sachant travailler le chanvre. Ce dernier a pu me renseigner et me mettre en relation avec des entreprises et des fournisseurs. Restait à trouver le bon dosage avec la chaux et c'était parti. Une fois bien informé j'ai été plus à mon aise pour vendre ce produit et en faire la publicité. Aujourd'hui je réalise 1 chantier sur 10 avec du chanvre.

**Qui vous sollicite pour le chanvre ? Des écologistes ?**

Pas forcément et de moins en moins. J'arrive aujourd'hui à convaincre des clients par les propriétés isolantes du chanvre. Par exemple, j'ai pu faire une isolation pour une maison exposée plein sud avec une grande baie vitrée. Le chanvre permet de garder une température tempérée, même en plein été. Inutile alors de climatiser. En plus d'être isolant le chanvre est peu sensible aux variations de températures et mes clients réalisent de vraies économies de chauffage.

**Vous présentez le chanvre comme un matériau sain, pouvez vous préciser ? Certains ont des "doutes sur le bilan énergétique", quel est votre avis ?**

Déjà c'est un matériau 100% naturel et agréable à travailler. Avec le chanvre vous n'aurez pas de soucis d'humidité et le matériau est stable dans le temps, aucun risque de respirer des poussières non identifiées. J'ai ainsi de plus en plus de demandes de la part de personnes allergiques.

Quant au bilan énergétique global, on sait que la plante de chanvre assimile beaucoup de CO<sub>2</sub>, je pense que l'impact environnemental de la filière chanvre est largement positif.

**Quels sont les avantages du chanvre par rapport à la fibre de bois ?**

Je n'ai jamais utilisé de fibres de bois car le mélange se fait avec du ciment et je suis contre ce produit entre autre à cause des problèmes d'humidité. Avec le mélange chanvre / chaux on ne rencontre pas ces problèmes.

**Emmanuel Marchal, 45 ans est artisan maçon depuis 1 985 à Colombier (70 000), il n'emploie pas de salariés**

**M. Marchal, vous vous êtes spécialisé sur le travail de la chaux aérienne. Sur quel chantier avez-vous associé la chaux avec le chanvre ?**

C'était il y a quelque temps pour l'élévation d'un mur extérieur, le client voulait une isolation extérieure à base de chanvre. J'ai donc appliqué 3 à 4 cm de mélange chaux chanvre et le client a ensuite pu réaliser facilement la finition en badigeonnant le mur avec de la chaux.

**Avez-vous eu un contact avec ce client depuis ? Est-il satisfait ?**

Oui, le chanvre remplit pleinement son rôle d'isolant.

**Quels avantages a-t-on à combiner la chaux aérienne avec du chanvre ?**

Tout d'abord c'est un mélange 100% naturel. Il n'y a donc aucun produit chimique qui se dégage, ni à la pose, ni dans le temps. Et puis c'est le produit isolant le plus léger au m<sup>3</sup>, facile à utiliser et agréable à crépir.

**Quels avantages apporte le mélange chaux / chanvre en terme de finition ?**

Ce mélange permet au maçon d'appliquer lui-même la couche de finition, soit en utilisant un badigeon, soit par une finition au galet pour une surface parfaitement lisse.

**Pensez-vous travailler d'avantage le chanvre dans les prochains mois ?**

Oui, j'ai suivi en début d'année une formation pour le crépissage chanvre et chaux organisée par la guildes des métiers de la chaux, je souhaite ainsi relancer ma clientèle pour l'utilisation de ce produit.

Concrètement, je réalise actuellement un devis pour une dalle isolante sur un sous-sol. C'est un sol humide et le chanvre apporterait la meilleure protection contre l'humidité.

**Peu d'artisans utilisent la brique de chanvre pouvez vous nous éclairer sur les raisons ?**

Oui, je ne les utilise pas non plus, le prix est encore élevé mais surtout des déperditions se font par les joints. On a donc une meilleure isolation avec du chanvre en vrac.

**Vous utilisez le chanvre en vrac mais nombre de vos collègues semblent préférer la laine de chanvre, pourquoi ?**

La laine de chanvre est plus chère, mais elle est plus facile à poser. Et puis à long terme la chènevotte est plus stable alors qu'avec les laines il y a un risque de tassement et de déperdition. Sans doute que certains artisans ne maîtrisent pas totalement le mélange chaux / chanvre, mais un peu de pratique suffit.

**Qu'attendez-vous du pôle d'excellence rurale qui porte entre autre sur le chanvre**

Ces 10 dernières années la question du chanvre n'a pas beaucoup avancé et je le regrette. Je trouve qu'on manque encore d'études. Avec le PER, je vois que des choses repartent mais je doute de voir les résultats avant ma retraite.

**Justement, vous réfléchissez aujourd'hui à la transmission de votre entreprise. Vos salariés maîtrisent-ils eux aussi le chanvre ? Est-ce un atout important pour un repreneur potentiel ?**

Non seulement j'ai pu former tous mes salariés mais je les ai convaincu de l'intérêt du chanvre. C'est un savoir-faire supplémentaire que d'autres non pas. Pourquoi ne pas me faire reprendre par une entreprise existante qui chercherait une équipe spécialisée sur des chantiers à base de chanvre ? Mon équipe est partante pour cela mais j'étudie toute proposition.

**Jean Michel Biancamaria, 33 ans, a créé Octogone développement en octobre 2007 à La Chapelle St Quilain (70 700) [www.octonome.com](http://www.octonome.com)**

**M. Biancamaria, pouvez-vous nous présenter en 2 mots votre concept de maisons de paille octogonales ?**

Ma prestation s'adresse essentiellement aux autoconstructeurs. J'ai développé pour eux un concept de maisons bioclimatiques, ce sont des maisons à ossature bois avec isolation en paille. Je propose d'abord des maisons de forme octogonale, mais des formes traditionnelles sont bien sûr possibles. J'assure la conception de votre maison jusqu'à l'assistance sur le chantier.

**Quelle est la place du chanvre dans votre concept ? Pourquoi le choix de ce matériau ?**

J'utilise la laine de chanvre en isolation sous toiture et un mélange chaux chènevotte pour les dalles isolantes. Le chanvre apporte l'inertie thermique dont la paille manque et puis surtout je cherchais un matériau écologique, la chènevotte n'est pas excessivement plus cher et c'est un produit local.

**Les architectes et promoteurs sont-ils des partenaires de votre entreprise ?**

Non, ils n'interviennent pas sur le marché de l'autoconstruction. Et puis la paille ne bénéficiant pas de DTU il leur est difficile de proposer ce type de construction.

**Comment vous faites-vous connaître ?**

Je suis impliqué dans la vie associative par le biais de mes sites internet <http://lavienaturellement.free.fr> et [www.octonome.com](http://www.octonome.com) et je suis référencé dans les points info énergie, l'ADEME et l'AJENA\*. Je participe également à une douzaine de salons et foires biologiques par an. Je peux également animer des chantiers pédagogiques pendant la construction.

\* ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
AJENA : Association jurassienne pour la diffusion des énergies renouvelables

**D'après vous, qu'est-ce qui pourrait faciliter le développement du chanvre ?**

Il faut améliorer l'accès à l'information des consommateurs. Je m'y emploie par mon association mais il manque de notices techniques directement disponibles chez les distributeurs. On peut trouver du chanvre, mais les distributeurs orientent encore peu leurs clients sur ce matériau.

**On parle de plus en plus de maisons passives, le chanvre a-t-il pleinement sa place ?**

Je préfère parler de maisons basses énergies que de maisons passives. Le coût pour passer de l'une à l'autre est assez important, les maisons basses énergies me paraissent financièrement et techniquement plus accessibles. Après, construire en chanvre doit devenir une question de choix et d'utilité. Si les consciences évoluent doucement, elles évoluent dans le bon sens mais il faut être lucide quant au chemin qu'il reste à parcourir.



**Frédéric Jeanroy, 43 ans, gérant de Jeanroy Habitat gère une activité de maçonnerie à Vouhenans (70 200) ainsi que le magasin de chauffage "Bio'Chauff" à Lure**

**Quel(s) type(s) de chantiers avez-vous déjà réalisé avec du chanvre ? A qui proposez-vous ce matériau ?**

J'ai surtout utilisé le chanvre pour du dallage ou du crépis, plus rarement en isolation sous toiture ou en utilisation de chanvre et toujours pour des chantiers de rénovation. Je suis référencé à l'AJENA qui me renvoie un certain nombre de clients sur toute la Haute-Saône.

**Pour beaucoup d'artisan le prix reste le frein principal, que leur répondez-vous ?**

Il est difficile de généraliser. Le prix dépend aussi de l'épaisseur à poser, il n'est pas le même si 2 cm suffisent ou s'il en faut 6. Ce qu'on peut dire c'est que le chanvre est un matériau léger et facile à poser. Une fois que l'on maîtrise le bon dosage avec la chaux on peut gagner du temps et comme c'est un matériau très léger on se fatigue moins vite et on s'économise.

Et surtout il faut savoir faire valoir d'autres arguments comme les qualités isolantes du chanvre, ses qualités hydrométriques et son côté sain, naturel.

**Que pourriez-vous attendre d'une formation ?**

Aujourd'hui je maîtrise le mélange du chanvre avec la chaux, mon besoin concernerait plus l'application du chanvre et les travaux de finition.

**Avez-vous des idées pour favoriser le développement du chanvre ?**

L'information n'est pas suffisamment accessible aux consommateurs, peu connaissent le chanvre et toutes ses possibilités d'utilisation. C'est à moi de le proposer car la plupart ont pour réflexe la pose de plaques ou des enduits traditionnels.

Même nous, en tant que professionnel, nous manquons par exemple d'équivalences précises pour comparer les performances du chanvre à celles des matériaux concurrents. Disposer facilement de ces équivalences nous permettrait d'avoir plus d'arguments pour vendre le chanvre.



## FORCES

Matériau sain.  
Pas de difficultés d'approvisionnement.  
Matériau recyclable.  
Bonne satisfaction client (ressentie par le chef d'entreprise).  
Alternative aux matériaux conventionnels.  
59% des artisans poseurs de chanvre ressentent une demande croissante.  
Confort thermique.  
2 artisans poseurs de chanvre sur 3 pensent utiliser davantage ce matériau.  
Confort hygrométrique, respiration du mur.  
Intérêt manifesté par les artisans ne maîtrisant pas encore ce matériau.  
Matériau agréable à utiliser et facile à mettre en œuvre.  
Presque 70% des chefs d'entreprises déjà utilisateurs de chanvre souhaitent disposer davantage d'information sur le chanvre.  
Matériau écologique.  
171 chefs d'entreprise artisanale de Franche Comté (dont 43 en Haute Saône) sont prêts à suivre une ou des formations traitant des différentes applications du chanvre.

## FAIBLESSES

Le coût du chanvre est souvent mis en avant par le chef d'entreprise.  
Nombre insuffisant d'artisans maîtrisant les techniques.  
Manque de formation.  
Matériau qui demande une bonne connaissance pour sa mise en œuvre (notamment le béton de chanvre).  
Manque d'informations techniques facilement accessibles aux professionnels (performances techniques, comparaisons avec d'autres matériaux...)  
Aujourd'hui les chefs d'entreprise sont les seuls prescripteurs.  
Existence de règles professionnelles mais absence de D.T.U.  
Faible implication des architectes et promoteurs.  
Peu d'utilisation sur les constructions neuves.  
Absence de rôle moteur des distributeurs, faible mise en avant des produits, maîtrise insuffisante du produit par les distributeurs.  
Utilisation encore peu répandue.  
Existence de freins et d'idées reçues (par ex : questionnement sur le bilan environnemental de la filière ; matériau introuvable ou à prix prohibitif...)  
Problèmes d'isolation phoniques d'après certains artisans.

## OPPORTUNITES

Contexte favorable pour le développement de ce type de matériau (développement durable) au niveau européen.  
Potential de développement réel au vu des résultats de l'enquête.  
Forte communication en faveur des maisons passives ou inertes.  
Par sa légèreté, matériau à valoriser auprès du personnel féminin.  
Marché de la rénovation.  
Marché de l'ossature bois (Bonne complémentarité de performance entre les 2 matériaux).

## MENACES

Risque d'abandon du chanvre par les artisans si les clients ne les sollicitent pas davantage.  
Malgré l'existence de règles professionnelles, l'absence de D.T.U reste un frein auprès des architectes et des promoteurs.  
Développement et concurrence de produits de substitution (laine de bois ou ouate de cellulose par exemple).

## PRECONISATIONS

- Engager rapidement une réflexion sur la communication à mettre en place pour valoriser ce matériau (supports de communication, outils, moyens et cibles sont à définir),
- Travailler avec les organismes de formation pour mettre en place des formations adaptées à la demande des artisans et à leurs contraintes (demande de formation par modules d'un ou deux jours),
- Les distributeurs sont des relais importants notamment pour les consommateurs. Nous suggérons de leur proposer des formations spécifiques,
- Les architectes et les promoteurs ne jouent pas leur rôle de prescripteurs, entre autres par méconnaissance du produit. Une information voire une formation à leur intention est indispensable.
- Accélérer la mise en place de la norme, communiquer davantage sur « l'assurabilité »,
- Etablir un listing de professionnels maîtrisant le chanvre et communiquer ce listing aux associations militant pour le développement de matériau écologique et renouvelable (Construire en Chanvre mais aussi ADEME, AJENA ou ADERA par exemple),
- Rôle moteur du P.E.R. pour inciter les acteurs à coordonner leurs actions afin de favoriser une synergie favorable au développement de la filière chanvre,
- Réalisation d'une étude de marché qui proposera d'autres pistes de réflexion et un plan d'action global pour créer les conditions de réussite du développement de la filière chanvre.



# Adresses Utiles

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Saône

6 rue Victor Hugo - 70 204 Lure CEDEX - Tél. 03 84 30 59 00



## Pays de Vesoul Val de Saône

6, rue de la Mutualité - BP 70452 - 70007 VESOUL Cedex - Tél. 03 84 97 49 10



## Pays Graylois

10, rue Moïse Levy - 70100 Gray - Tél. 03 84 64 91 30



## Association Construire en Chanvre

B.P. 6 F- 89 150 Saint Valérien - Tél. 03 86 97 72 87 -

Courriel : construire.chanvre@wanadoo.fr



## Usine Eurochanvre (Transformateur ; Groupe Interval)

7, Route de Dijon - 70 100 ARC LES GRAY - Tél. 03 84 65 09 50

## Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment

Espace de la Motte - rue du Petit Montmarin 70000 Vesoul - Tél. 03 84 75 20 15



## Fédération Française du Bâtiment

178 r St Martin - BP 135 - 70003 VESOUL Tél. 03 84 75 39 67



## ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

25 rue Gambetta - BP 26367 25018 BESANCON Cedex 6 Tél : 03 81 25 50 00



## ADERA / AJENA

(Association de Développement des Energies Renouvelables et Alternatives)

Tél. 03 84 92 15 29. Courriel : adera.infoenergie@wanadoo.fr

